

81e assemblée de délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses : égalité et responsabilité

Autor(en): **Weid, Bernadette von der**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **70 (1982)**

Heft [6-7]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276529>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les assemblées du printemps

81e assemblée de délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Egalité et responsabilité

C'est sous une surprenante bourrasque de neige que les déléguées de l'ASF se sont retrouvées à Zurich le 24 avril.

On peut se demander à quoi ressemble une réunion de femmes aussi dissemblables que possible dans leurs appartenances, leurs intérêts et leur aspect. L'Alliance regroupe toutes les femmes de Suisse ayant un lien avec une organisation constituée ; femmes gymnastes neuchâteloises, théologues de Schaffhouse, femmes médecins vaudoises et hortultrices de Coire. C'est ainsi que la salle, où près de trois cents femmes discutaient, présentait la plus grande diversité, du petit knicker à la large jupe de jersey, des cheveux noirs frisottés aux imposants chignons grisonnants. Une chose commune cependant : toutes ces femmes avaient conscience de représenter une force et une volonté, chaque déléguée exprimant l'avis de centaines ou d'un millier de femmes.

Comme l'ont rappelé Mmes Meyer-Fröhlich, présidente du Centre de liaison de Zurich et Evelina Vogelbacher-Stampa, présidente de l'ASF, nous avons enfin acquis l'égalité dans la Constitution suisse le 14 juin 1981, mais cette égalité est encore loin d'être conquise sur le plan professionnel et salarial ; et puis « égalité = responsabilité ». C'est sur ce thème que cette journée du 24 avril a fait porter une longue réflexion : le thème de la responsabilité, individuelle et collective. C'est une notion neuve pour les femmes qui pendant des millénaires ont mis en priorité les besoins des enfants et des maris, et ont toujours repoussé derrière elles leurs propres désirs pour s'adapter docilement aux besoins de la famille ou de la tribu.

Egalité, responsabilité vis-à-vis de l'Etat et la défense générale

Sujet difficile, dont Irène Thomann-Baur, vice-présidente de l'ASF, se tira avec honneur. Elle tenta de faire le point en réfléchissant à tout ce qu'implique la notion d'égalité. Cette égalité reconnaît ses propres limites qui se confondent avec ses responsabilités, toute liberté individuelle étant limitée à celle des autres. La liberté à disposer de soi-même caractérise un Etat démocratique ; c'est donc le devoir de cet état de garantir cette libre disposition, et de

la défendre éventuellement. Notre désir à tous n'est-il pas de vivre ensemble dans la confiance et dans la paix ?

Egalité et responsabilité dans la famille et l'éducation

C'est Carla Bossi-Baroni, vice-présidente elle aussi, qui a réfléchi à la complexité de ce thème. Il lui semble logique que la libération dont est témoin notre société moderne s'exprime à travers les jeunes et les femmes. C'est par la formation professionnelle que la femme est devenue consciente de ses propres capacités, de ses besoins culturels et de son énergie inépuisable au service de la famille et de l'éducation.

Il faut préparer nos filles au double rôle de l'intérieur et l'extérieur du foyer ; l'éducation à la responsabilité commence très tôt, mais ce seront les prochaines générations qui pourront apprécier l'immense effort accompli par les femmes d'aujourd'hui.

Egalité et responsabilité dans la formation professionnelle et le travail

Anny Hamburger, membre du Comité de l'ASF, a tracé un tableau réjouissant de la vie professionnelle des femmes. Elle-

même commença à gagner sa vie à une époque de dur chômage, alors que les femmes devaient offrir des garanties non seulement de compétences, mais morales avec mœurs austères. Les préjugés étaient tels que les jeunes filles n'avaient qu'un tout petit choix de professions, infirmières ou enseignantes, impliquant le célibat.

Aujourd'hui, le choix est pratiquement libre. L'ASF s'est efforcée dès sa fondation d'aider les jeunes filles dans le choix et l'exercice de leur profession. Elle s'est intéressée à la co-éducation, à élargir l'éventail des possibilités en collaborant avec les orientations professionnelles et l'OFIAMT, en obtenant la même éducation pour garçons et filles, en organisant des cours de recyclage ou de formation permanente. Elle tente de préparer l'avenir, en étudiant les possibilités de travail à temps partiel, les conséquences de l'informatisation, etc.

La qualité et la richesse du travail des femmes se sont beaucoup améliorées, mais il reste encore beaucoup à faire, sur le plan du salaire notamment. Il faut que les jeunes femmes soient conscientes de leurs responsabilités et de leur juste valeur afin qu'elles occupent la place permise par leurs dons et leurs possibilités.

L'Alliance de sociétés féminines a un bel avenir d'activités devant elle : une journée sur le travail à temps partiel qui prendra place au Comptoir de Lausanne en septembre prochain, un voyage en Chine pour quelques-unes proposé par « All China's Women Organization », un séminaire sur les problèmes des femmes vis-à-vis de l'informatisation, etc. Nous en reparlerons.

B. vd W.

71e assemblée de l'Association pour les droits de la femme

Invitée : Tatiana Mamonova

Ce n'est pas souvent qu'on entend du russe à l'ADF ! Pour sa 71e assemblée générale, qui eut lieu le 15 mai à Lausanne, l'Association suisse pour les droits de la femme avait invité Tatiana Mamonova, féministe russe exilée depuis 1980 à Paris.

Souvenez-vous : en hiver 79-80, les féministes de France, de Suisse, se passaient des traductions dactylographiées (parues depuis aux Editions des femmes) d'un samizdat féministe ; il s'agissait du premier **Almanach des femmes russes**, recueil de textes, de poèmes, de témoignages de féministes russes. On sut tout de suite en Occident que quelques-unes de ces femmes

avaient des ennuis avec le KGB. Le mot d'ordre circula en France, en Suisse, de leur écrire des lettres d'encouragement et l'adresse de Tatiana Goritcheva parut dans quelques journaux féministes. La section vaudoise de l'ADF envoya à cette amie de notre conférencière une lettre munie de 60 à 70 signatures. C'était en février 1980.

C'est sur la proposition de la section bâloise que le comité de l'ADF-suisse prit l'initiative d'inviter **Tatiana Mamonova** et de susciter pour elle tout un programme (rencontres avec les Femmes pour la paix et interviews).

Tatiana Mamonova retraça, pour les déléguées de l'ADF et le public, les péripéties